

## Accueil physique des assurés de la CPAM des Flandres

Un nombre croissant d'assurés réalisent bon nombre de démarches en ligne via le site de l'Assurance Maladie ameli.fr la plupart du temps de chez eux, sans déplacement et à l'heure qui leur convient.

Dans le même temps, l'accueil « sur rendez-vous\* » se développe sur l'ensemble des permanences et permet un accompagnement attentionné des publics confrontés à des situations complexes ou délicates.

La volonté de la CPAM des Flandres est de maintenir sa présence sur le terrain au travers de nouvelles modalités d'accueil, davantage adaptées aux besoins évolutifs des assurés.

### 5 agences aménagées autour de deux espaces pour plus de fluidité

La mise en place d'un « espace libre-service », (pour les démarches simples et rapides) et d'un « espace conseil », (exclusivement accessible sur rendez-vous\*) initiée sur les agences d'Armentières et de Dunkerque en janvier 2016, se poursuit sur les communes de Grande-Synthe, d'Hazebrouck et de Wormhout.

**Sur place, les assurés sont accueillis du lundi au vendredi, de 8:15 à 12:15 et de 13:15 à 17:00.**

### 8 points d'accueil répartis sur la circonscription des Flandres

Les conseillers de la CPAM accueillent les assurés à :

- ✓ Bailleul : de 9:00 à 12:00 et de 13:30 à 16:00, les mardi et mercredi (sans-rendez-vous), le vendredi (sur rendez-vous) ;
- ✓ Bergues : de 9:00 à 12:15 et de 13:15 à 16:00, le jeudi (sur rendez-vous) ;
- ✓ Bourbourg : de 9:00 à 12:15 et de 13:30 à 16:00, les mardi et mercredi (sans rendez-vous), le jeudi (sur rendez-vous) ;

- ✓ Gravelines : de 9:00 à 12:00 et de 13:30 à 16:00, le lundi (sur rendez-vous), et de 9:00 à 12:00 le vendredi (sur rendez-vous) ;
- ✓ Hondschoote : de 9:00 à 12:15, le vendredi (sur rendez-vous) ;
- ✓ Merville : de 9:00 à 12:15 et de 13:15 à 16:00, les lundi, mardi, mercredi et vendredi (sans rendez-vous), et le jeudi (sur rendez-vous) ;
- ✓ Pérenchies : de 9:00 à 12:15 et de 14:00 à 16:00, le jeudi (sur rendez-vous) ;
- ✓ Watten : de 9:00 à 12:00, le mercredi (sur rendez-vous).

\*Prendre rendez-vous avec la CPAM des Flandres :

- sur [ameli.fr/Votre caisse/Flandres/Dunkerque-Armentières/Nous rencontrer/Accueil sur rendez-vous](http://ameli.fr/Votre-caisse/Flandres/Dunkerque-Armentières/Nous-rencontrer/Accueil-sur-rendez-vous) ;
- par téléphone au 3646 (0,06 €/min + prix appel) ;
- directement à l'accueil.